



CANOË KAYAK
QUÉBEC

La Charte de l'esprit sportif¹

- Faire preuve d'esprit sportif, c'est d'abord et avant tout observer strictement tous les règlements. C'est de ne jamais chercher à commettre délibérément une faute.
- Faire preuve d'esprit sportif, c'est respecter l'officiel.
- Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.
- Faire preuve d'esprit sportif, c'est reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.
- Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser l'adversaire.
- Faire preuve d'esprit sportif, c'est savoir reconnaître les bons coups et les bonnes performances de l'adversaire.
- Faire preuve d'esprit sportif, c'est vouloir se mesurer à un opposant dans l'équité.
- Faire preuve d'esprit sportif, c'est refuser de gagner par des moyens illégaux et par la tricherie.
- Faire preuve d'esprit sportif, pour l'officiel, c'est bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.
- Faire preuve d'esprit sportif, c'est garder sa dignité en toutes circonstances. C'est démontrer qu'on a la maîtrise de soi.

¹ Secrétariat au loisir et au sport. (2018). La charte de l'esprit sportif. Repéré à : education.gouv.qc.ca/eleves/securite-integrite-ethique/integrite-et-ethique/esprit-sportif